

COMMUNE
DE

REUNION

SERPAIZE

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie en séance publique :

LE LUNDI 27 AVRIL 2026

à 19 h 30

Affiché, le 14 avril 2026

Le Maire,
Max Kéchichian



ORDRE DU JOUR Session ___ordinaire

- FINANCES
 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026
 - BUDGET PRIMITIF 2026
 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
 - FONGIBILITE DES CREDITS
 - INDEMINITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX
 - ENVELOPPE BUDGETAIRE POUR LA FORMATION DES ELUS
 - REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MISSION DES ELUS
- DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
 - FIXATION DU NOMBRE DE SES MEMBRES
 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
- FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES
- DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
- DELEGUES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS
- CONVENTION CARAVAN'JAZZ
- COMPTE RENDU DE COMMISSIONS ET DIVERS